



www.chevrieres42.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le lundi 23 septembre 2024 à 20h, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Étaient présents : Norbert DUPEYRON, Louisa SAHUC, Bruno BASSON, Gaëlle THONNERIEUX, Sylvie BARCET, Christiane DUBOEUF, Stéphane MOULARD, Hervé GAGNARD, Catherine BRUEL, Christophe FONTANAY, Pierre FOURNEL.

Absents excusés : Louis ROUSSET, Sophie LAURENT, Maire-Joëlle PERRET (pouvoir donné à Norbert DUPEYRON)

Secrétaire de séance : Sylvie BARCET

Le Procès-verbal du précédent Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

1) Bâtiments

Projet presbytère

Il est demandé au Conseil de se positionner sur le projet de réhabilitation du presbytère qui sera porté par Bâtir et Loger. Le bâtiment du presbytère sera réhabilité avec deux T2 rez-de-chaussée et un T3 et un T4 à l'étage. Bâtir et Loger souhaiterait démarrer les travaux en juin 2025.

Après discussion et à l'unanimité des élus présents, le Conseil Municipal décide de donner une suite favorable à ce projet de réhabilitation du presbytère.

Projet salle

Le Conseil Municipal a effectué une visite de la salle polyvalente et de l'ancienne école. Les travaux se terminent et la commission de sécurité a été fixée au mercredi 25 septembre à 9 heures.

2) Voirie

Point sur les travaux d'aménagement du carrefour à Savigneux

Il est rappelé au Conseil que les travaux ont débuté fin juillet, et devraient se terminer en semaine 39.

Chemin de la Grand Pierre

Il est fait part au Conseil que l'entreprise COLAS a actualisé son devis et propose un gravillonnage en monocouche, bicouche ou tri-couche, en fonction des parties du chemin.

3) Occupation domaine public

Le Conseil Municipal valide le montant de la redevance à facturer à l'opérateur Orange au titre de l'année 2024.

Pour la commune, il s'agit de :

PATRIMOINE TOTAL AU 31/12/2023

2024	KM EN SOUTERRAIN	KM EN AERIEN
SURFACES	3,155	19,332
BASE	30,00 €	40,00 €
INDICE 2023	1,6090	1,6090
TARIFS	48,27 €	64,36 €
RODP	152,29 €	1 244,21 €
TOTAL		1 396,50 €

4) Ordures ménagères

Il est fait part au Conseil que la CCMDL propose aux communes pour la commande 2025 de sacs poubelles jaunes plusieurs choix différents :

- Commander des sacs jaunes exclusivement
- Commander des sacs cabas exclusivement
- Commander des sacs jaunes et des sacs cabas (commande mixte).

La commune a choisi de passer une commande de sacs cabas exclusivement.

5) Divers

Monsieur le Maire fait part des informations suivantes :

- RDV avec ELABOR ce jeudi pour un point sur la démarche engagée en 2020 pour la procédure de reprise du cimetière
- La campagne annuelle de déclaration obligatoire de détention et d'emplacement de ruches a été ouverte le 1er septembre pour se finir le 31 décembre.
- Une commission voirie est fixée pour le mercredi 25/09/2024 à 14h

Prochaine réunion du conseil municipal le lundi 21 octobre 2024 à 20 heures

REPORTAGE TL7 « BIENVENUE CHEZ VOUS »

Le reportage consacré à Chevrières sera diffusé en 4 épisodes les 30/09, 01/10, 2/10 et 3/10 sur la chaîne TL7 à partir de 18h40 et sera également visible en replay.

CENTRE DE LOISIRS

Les enfants du Centre de Loisirs passeront dans le bourg de Chevrières pour fêter Halloween **le jeudi 31 octobre 2024 dans la journée**





Pour nous contacter :
ecolestbenoit@educ.ec42.org
07 83 79 56 89

**L'OGEC de l'école de Chevrières organise une vente de plat à
emporter**

Le VENDREDI 18 OCTOBRE 2024

**- BON DE COMMANDE -
TARTIFLETTE**

	QUANTITE		PRIX		TOTAL
Tartiflette	-----	x	8,90 €	=	----- €

VOTRE NOM ET PRENOM :

N° DE TELEPHONE :

PAIEMENT PAR CHEQUE
A L'ORDRE DE L'OGEC DE CHEVRIERES
A JOINDRE A CE BON DE COMMANDE

Merci de déposer votre BON DE
COMMANDE + REGLEMENT DANS LA BOITE
AUX LETTRES DE L'ECOLE SITUEE A
PROXIMITE DU PORTAIL

VOS COMMANDES SERONT PRISES EN
COMPTE JUSQU'AU 11 OCTOBRE 2024

RETRAIT DE VOS COMMANDES
A L'ECOLE DE CHEVRIERES
LE VENDREDI 18 OCTOBRE 2024
DE 16H15 à 18H30

TOUT EST CONFECTIONNE LE JOUR-MEME PAR LE TROQUET DE LA COISE DE ST DENIS SUR COISE
LES PLATS SONT COPIEUX - POSSIBILITE DE CONGELER